
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir à tous, bienvenue à cet appel mensuel de LACRALO, aujourd'hui lundi 20 septembre 2021 et il est 23 h UTC.

Sur cet appel aujourd'hui nous avons sur le canal espagnol Sergio Salinas Porto, Alberto Soto, Alfredo Lopez, Augusto Ho, Gilberto Linares, Humberto Carrasco, Lito Ibarra, Mariano Quiroga, Rodrigo Saucedo et Sylvia Herlein.

Sur le canal anglais nous avons Claire Craig et Dev Anand Teelucksingh.

Au niveau du personnel nous avons Silvia Vivanco et moi-même Claudia Ruiz. Je serai aujourd'hui la responsable de cet appel.

Nous avons un service d'interprétation en espagnol, portugais et français. Nos interprètes d'espagnol sont Veronica et Claudia, Bettina et Esperanza sur le canal portugais et Isabelle et Claire sur le canal français.

Avant de commencer je vais demander à ce que les participants, lorsqu'ils prennent la parole, donnent leur nom de façon à ce qu'on puisse vous identifier sur les autres canaux linguistiques.

Sergio, vous avez la parole.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Claudia. Bonjour et bonsoir à tous. Aujourd'hui nous avons notre appel mensuel du mois de septembre et Harold, notre secrétaire, a été retardé, il a eu un problème de travail. Donc notre secrétaire aujourd'hui sera Claire Craig. Donc je vais lui donner la parole

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

pour qu'elle puisse lire l'ordre du jour et le présenter pour cet appel.
Allez-y Claire.

CLAIRE CRAIG :

Merci beaucoup Sergio. Bonjour à tous, bonsoir et donc pour cet appel aujourd'hui, je vais lire l'ordre du jour. Le prochain point de l'ordre du jour sera une présentation faite par Karen Lentz qui va porter sur le nouveau cycle de gTLD de l'ICANN.

Ensuite nous passerons aux groupes de travail et nous entendrons le représentant du premier groupe qui va nous parler du multilinguisme et des IDN. Ensuite nous entendrons le groupe de travail sur la communication, puis nous donnerons la parole à un représentant des membres d'ALAC, Sindy Obed. Ensuite nous passerons au rapport de l'assemblée régionale et aux divers.

Est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose à cet ordre du jour avant que nous passions au point suivant ?

Je ne vois pas de main levée, pas de commentaire, par conséquent l'ordre du jour est adopté. Je vous remercie. J'en ai terminé.

SERGIO SALINAS PORTO :

Excusez-moi j'étais en muet. Merci beaucoup Claire. Nous allons donner la parole maintenant à Karen Lentz qui va faire une présentation. C'est un thème que nous connaissons déjà parce que nous avons travaillé dans ce groupe de travail qui est responsable de cette question et du cycle de nouveaux gTLD.

Et je voudrais vous rappeler que cette présentation a été organisée pour que les leaders de LACRALO et les différents responsables puissent organiser certaines connaissances puisque nous avons les représentants du groupe de formation et de capacité qui sont là, nous avons M. Rodrigo Saucedo qui est là.

Karen, nous vous souhaitons la bienvenue. Vous allez nous parler donc de cette question de la prochaine série de nouveaux gTLD.

Rappelez-vous qu'il va y avoir un questionnaire à la fin de la présentation de Karen. Allez-y Karen, vous avez la parole.

KAREN LENTZ :

Merci beaucoup, j'espère que vous m'entendez bien. Merci pour cette invitation d'abord.

Les diapositives sont aussi sur l'ordre du jour, donc il y a un lien qui vous permettra d'y accéder par la suite si cela vous intéresse.

Maintenant, est-ce qu'on peut afficher les diapositives ? Voilà, bien.

Donc voilà le programme de ma présentation. Je vous remercie donc de m'avoir invité.

Ce comité a travaillé sur les discussions politiques qui étaient liées à cette nouvelle série de nouveaux gTLD. Je vais vous parler de 3 domaines différents, je vais vous parler du contexte dans lequel a commencé ce programme de nouveaux gTLD, les antécédents. Ensuite nous verrons les recommandations, sous la forme du rapport final de procédures ultérieures. Puis nous verrons ce qui nous attend dans le futur.

Passons à la prochaine diapositive. À la prochaine. Voilà.

Alors, je crois que la plupart d'entre vous connaissent SubPro, savent de quoi il s'agit, mais je vous l'explique quand même pour le cas où. On en a beaucoup parlé.

Donc le programme de nouveaux gTLD est une initiative basée sur la communauté qui vise à permettre à davantage de domaines génériques de premier niveau d'être introduits dans le système. Donc on a travaillé avec la communauté de l'ICANN pour que des recommandations soient faites. Ça a été le cas en 2008, on a recommandé qu'un processus permette d'introduire de nouveaux gTLD dans le DNS et que ce processus soit mis en place. Les objectifs ont été indiqués dans cette recommandation. On a parlé d'augmenter l'innovation, la compétition, le choix du consommateur quand ils veulent enregistrer des noms de domaine. Et on a aussi dit que c'était important d'avoir des domaines de premiers niveaux en plusieurs scripts. Et donc la communauté de l'internet va inclure, à ce moment-là, des personnes qui vivent partout dans le monde entier, qui écrivent différents scripts, parlent différentes langues.

Donc c'était à la base du problème. Et ça continue à être donc une partie importante de la planification pour les prochaines séries parce qu'on est en train de voir comment on peut soutenir ces domaines de premiers niveaux en plusieurs scripts et comment on peut travailler sur l'acceptation universelle de façon à ce que ces domaines de premier niveau puissent fonctionner d'une manière stable et efficace.

Et ensuite, quand on entend ce concept, quand on entend parler de concept de SubPro qui veut dire procédures ultérieures, c'était le nom

du groupe de travail qui appartenait à la GNSO et qui devait faire des recommandations concernant cette série de demandes de candidatures de 2012.

Donc dans ce programme de nouveaux gTLD il y a eu une série de candidatures qui a commencé en 2012. Et quand on dit : que se passera-t-il après, en termes de futures procédures, c'est ce que l'on a commencé à appeler ce SubPro, procédures ultérieures. C'est de cela qu'il s'agit.

Prochaine diapositive. Merci.

Donc revenons à l'année 2012, on a reçu 1930 candidatures de 60 pays, que vous voyez ici ventilées, donc en fonction des normes et du type de candidature dont il s'agissait. Donc nous avons eu 1930 demandes, vous voyez qu'elles sont venues d'un peu partout dans le monde. Et si vous regardez la région LAC, il y a eu un certain nombre de demandes. Pas autant qu'on l'aurait souhaité, mais cela vous montre un petit peu quels ont été les résultats de cette série de demandes de candidatures en 2012, donc plus de 1900 et 1200 délégations de nouveaux gTLD au jour d'aujourd'hui.

Avant de passer à la partie politique, j'ajouterais qu'en même temps que le lancement des nouveaux gTLD la communauté a entrepris d'examiner ce qu'il s'est passé pendant cette série 2012, sous différents angles. Donc la stabilité de la zone racine, la protection des marques de commerce, la confiance du consommateur, l'organisation, et la mise en œuvre de la politique dans la pratique. Et, ensuite, il y a le PDP sur les procédures ultérieures en lui-même.

Toutes ces révisions ont été entreprises par le groupe de travail de la GNSO qui devait s'occuper des procédures ultérieures dans le cadre du programme des nouveaux gTLD.

Diapositive suivante ; la suivante.

Alors, si on regarde les recommandations du PDP sur les procédures ultérieures, je crois qu'il faut souligner les politiques existantes. Donc ceci était en 2008, j'ai mentionné que la communauté avait développé une recommandation et avait recommandé qu'il fallait qu'il y ait un processus pour l'introduction des nouveaux gTLD, un processus qui devait être transparent, équitable et non discriminatoire. Donc cette politique demeure à moins qu'elle soit modifiée par un processus d'élaboration de politique différent.

Donc le processus d'élaboration de politique des procédures ultérieures a été mis en place et donc il y a eu une question de base qui était de savoir s'il fallait continuer d'ajouter des nouveaux gTLD dans le système et de quelle manière. Donc c'était la question de base du PDP. Donc est-ce qu'il fallait continuer dans ce sens ?

Diapositive suivante.

Donc si on regarde le rapport définitif, il est assez long et détaillé. Le groupe de travail a traité de 41 sujets différents, depuis les moyens de mesure du programme à la communication, à l'évaluation technique. Donc différentes thématiques traitées de manière assez détaillée. Il y a également le terme « résultat » ou « issue » dont on parle dans ce rapport et donc ces issues sont en fait rattachées à différents éléments qui sont inclus dans le rapport.

Et donc je vais vous expliquer un petit peu de quoi il s'agit pour faire simple.

Donc une affirmation, cela fait référence qu'on n'a pas recommandé de changement à la politique existante de 2008. Ensuite il y a les affirmations avec modifications: ceci signifie qu'ils souhaitaient conserver la même recommandation de politique mais avec une clarification ou un ajout de détails. Donc une petite modification par rapport à ce qui existait.

Ensuite dans le rapport il y a ce qu'on appelle les recommandations et c'est donc ce qui est considéré comme des obligations en matière de politique. Donc si vous prenez une recommandation de politique il peut y avoir 4 ou 5 manières de mettre en œuvre les choses et donc dans ce cas, s'il y a une directive sur la mise en œuvre et bien il est suggéré de mettre en œuvre d'une certaine manière. Ce n'est pas une obligation mais une recommandation.

Et donc une des questions que l'on reçoit très fréquemment c'est de savoir si la directive sur la mise en œuvre est une obligation. Et donc nous prenons cette situation au sérieux. Et s'il y a une raison pour laquelle on ne peut pas mettre en œuvre quelque chose exactement comme cela est spécifié dans le rapport, nous devons être transparents par rapport à ça et expliquer les raisons.

Et enfin, il y a une catégorie où il n'y a pas d'accord, il n'y en a qu'une dans le rapport de ce groupe de travail, donc il n'y a pas eu de recommandation parce que le groupe n'est pas arrivé à un consensus sur ce point particulier.

Diapositive suivante.

Donc en ce qui concerne le consensus, je l'ai déjà mentionné, la majorité des 41 sujets a pu faire l'objet d'un accord et il y a une exception que je mentionnerai, d'abord par rapport au sujet des génériques fermés...

Oui, je vais ralentir.

Donc les génériques fermés, c'est en fait un type de candidature qui a été identifié et selon lequel le candidat proposait de limiter l'enregistrement d'une manière ou d'une autre. Et donc la chaîne était considérée comme un mot générique. Donc c'est un sujet dont on a beaucoup parlé au sein du groupe de travail mais où aucun accord n'a pu être conclu.

Donc, autre domaine où il n'y a pas eu de consensus dans le groupe c'est le domaine des ventes aux enchères. Et la raison pour laquelle ces ventes aux enchères ont été prises en considération dans le rapport c'est qu'elles étaient utilisées en 2012 comme mécanisme de dernier recours. Donc s'il y avait un conflit, s'il y avait plus d'une candidature qualifiée pour le même TLD, et bien dans le cas de ce conflit, s'il n'y a pas eu de résolution, et bien le mécanisme de dernier recours s'est donc la vente aux enchères.

Donc les deux recommandations relatives aux enchères qui sont incluses dans le rapport définitif et qui n'ont pas fait l'objet d'un consensus c'est un, les formes de résolution privées et ce qui doit être autorisé ou pas, et deux : sur la méthodologie spécifique des ventes aux enchères. Il y a eu une recommandation qui n'a pas été appuyée par tout le monde et

donc ceci a reçu un soutien important mais, malgré tout, une opposition significative également.

Donc j'ai mentionné les deux domaines dans lesquels il n'y a pas eu consensus parce que ces 2 domaines ne font pas partie des recommandations qui ont été communiquées ou envoyées au conseil.

Cela veut donc dire que lorsqu'on regarde les étapes suivantes, et bien il y a des problèmes par rapport à ces thématiques et donc il va falloir trouver une solution.

Diapositive suivante s'il vous plait.

Donc, comme je le disais, le rapport est assez long et reflète un travail important sur un nombre important de sujets. Donc il est difficile de présenter ceci en quelques instants, mais je vais quand même vous donner un bref résumé de ce qu'il contient.

Le groupe s'est mis d'accord sur le fait que lorsqu'il n'y avait pas de consensus de modification par rapport à la politique existante et bien le statu quo devait continuer d'être utilisé.

En ce qui concerne la base, les fondements du programme, et biens, dans la majorité tout reste similaire. Et donc les composantes du programme, avec le contrat de registre et autre, demeurent donc, de la même manière.

Dans certains des domaines ils ont recommandé quelques modifications. En voici quelques-uns que je vais mentionner.

Premièrement une pré-évaluation, donc un processus de pré-évaluation pour les fournisseurs de services. Donc en 2012 il y avait par exemple un

fournisseur de service d'enregistrement qui pouvait traiter plusieurs candidatures et chaque candidature passait par une évaluation individuelle. Donc ce qui est recommandé pour la pré-évaluation, c'est qu'un fournisseur puisse effectuer cette évaluation technique à l'avance et utiliser cette même approbation une fois l'évaluation réussie pour plusieurs candidatures une fois que le processus de candidature sera ouvert.

Le groupe a également recommandé un cadre de prévisibilité, l'idée étant qu'on ne peut pas tout prévoir, il y a toujours certaines questions inattendues qu'il faut résoudre alors même que le programme est lancé. Donc le groupe a recommandé des procédures permettant de déterminer comment informer les candidats des nouveaux problèmes et comment les résoudre de manière transparente.

Le groupe a également fait des recommandations sur le soutien aux candidats. Donc il s'agissait d'un programme grâce auquel les candidats pouvaient obtenir des réductions des frais selon certains critères d'éligibilité.

Et il y a d'autres recommandations par rapport à la promotion de ce programme pour les séries futures.

Autre changement, par rapport à la similarité des chaînes. Donc une des exigences en termes de politique c'est de ne pas ajouter de TLD qui pourraient ou risqueraient d'être similaire à quelque chose qui existe déjà. Et donc pour y arriver il faut examiner chaque TLD candidat pour voir s'il peut y avoir possibilité de similarité ou confusion. Donc le groupe a proposé différents points pour solutionner les questions de singulier et

pluriel pour un même mot. Donc des directives assez spécifiques par rapport à ça.

Par ailleurs, donc évaluation de la priorité communautaire qui est également une autre manière de résoudre les conflits. Et donc l'idée est d'évaluer si oui ou non une candidature doit être prioritaire sur la base d'un statut particulier. Donc le groupe a essayé de guider un petit peu cette évaluation.

Et, j'ai également mentionné, inclus le mot « autre » parce que le rapport est très long et donc le fait que je n'ai pas mentionné un domaine de changement particulier ne veut pas dire qu'il n'est pas important. Mais c'est quelque chose qui, s'il ne fait pas partie de la liste, peut quand même donner lieu à un certain nombre de discussions.

Diapositive suivante. Merci.

Bien, nous allons voir maintenant où nous en sommes aujourd'hui. Voilà un diagramme que vous connaissez probablement. Il s'agit de la façon dont fonctionnent tous les processus d'élaboration de politique qui commencent par un rapport de problème, qui finit par un rapport final. Et, actuellement, nous en sommes à la partie de commentaires publics qui est presque terminée et la partie qui concerne le conseil d'administration qui va bientôt commencer. Et le vote du conseil d'administration.

Voilà, donc je dirais que vous voyez ici comment cela fonctionne, on a des recommandations de politiques qui proviennent de la communauté, il y a l'élaboration de politique qui a aussi lieu au sein de la communauté. Le conseil va demander que cette politique soit mise en

œuvre ou pas. À ce moment-là il va y avoir des personnes qui vont se porter volontaires pour participer à l'équipe de révision de la mise en œuvre.

Nous en sommes à l'élaboration de politique et nous allons passer à la phase opérationnelle de conception. Étant donné que cette recommandation est complexe, on pense qu'elle va avoir un impact opérationnel important, par conséquent cette phase de conception opérationnelle est un processus qui est relativement nouveau.

Et, ici, vous voyez déjà les parties qui ont été terminées. Il y a eu un rapport final. La GNSO a voté sur ce rapport, le conseil de la GNSO l'a présenté au conseil d'administration qui a décidé de passer à cette phase de conception opérationnelle qui devrait bientôt commencer.

Donc cette phase opérationnelle, cette phase de conception opérationnelle devrait commencer bientôt et elle est terminée pour ce qui concerne le conseil d'administration.

Alors voyons cette phase de conception opérationnelle. C'est ce que le conseil d'administration a demandé à ICANN d'effectuer, c'est un processus qui est en cours de construction encore. On essaye de le rendre transparent en partageant et en diffusant le travail réalisé auprès de la communauté et la communauté peut fournir ses commentaires.

Ce travail n'est pas nouveau d'une certaine manière, il a toujours été effectué, ça a toujours été le travail de l'organisation de fournir des informations pour que le conseil d'administration prenne des décisions adéquates. Cela figure dans notre cadre de mise en œuvre des

politiques. Mais cet ODP, donc phase de conception opérationnelle, va permettre de faire ce travail avec la communauté.

Je voudrais aussi insister sur le fait que cette phase, cet ODP, est basée sur la partie opérationnelle. Elle ne vise pas à changer les recommandations de politiques venant de la communauté, les questions politiques seront toujours renvoyées devant la GNSO.

Une autre question que l'on nous pose fréquemment concerne le travail effectué par l'IRT. Je dirais qu'il y a une équipe de révision de la mise en œuvre qui va travailler sur les différentes politiques liées à la mise en œuvre. L'ODP ne remplace pas cela. Il s'agit de deux processus tout à fait différents.

Donc cet ODP est préalable à la décision du conseil et fournit des recommandations au conseil alors que l'IRT sera mis en œuvre une fois que le conseil aura décidé de passer à la mise en œuvre et on aura le processus habituel, avec une équipe, etc.

Prochaine diapositive.

Bien, je vous ai dit qu'il y avait une résolution du conseil qui est sortie la semaine dernière, le 12 septembre, je vais vous parler maintenant des conclusions de cette résolution. Vous la voyez ici sur l'écran.

Donc la demande était de mettre en place cette phase de conception opérationnelle pour les recommandations des procédures ultérieures, il y a d'abord une organisation, un projet interne basé sur l'organisation pour organiser les ressources qui sont nécessaires pour mettre en œuvre tout cela et répondre aux questions qui ont été posées. Donc c'est le document de cadrage. Ensuite, une fois que cet ODP a été lancé, le

conseil a demandé que les résultats soient fournis et présentés dans 10 mois, dans un délai de 10 mois.

Cela va demander beaucoup de travail pour ICANN Org et pour la communauté qui devra revoir ce travail, fournir des commentaires.

Mais ensuite, la deuxième partie de la résolution va être liée aux ressources et aux ressources financières qui vont être fournies pour permettre à l'organisation de mettre en place la phase de conception opérationnelle avec tous les aspects qui sont nécessaires pour les opérations de l'ICANN.

Donc ces documents de cadrages, qui sont liés à cette résolution, sont la base qui permet à cette phase de conception d'être organisée, toutes les questions posées par le conseil sont organisées en fonction de 12 zones ou secteurs de cadrages différents et je vais vous expliquer.

Il y a d'ailleurs un séminaire web la semaine prochaine, j'espère que vous pourrez y participer et vous entendrez parler dans le détail de tout cela, de ces documents de cadrage. Et vous verrez qu'il y a des informations qui seront fournies sur l'aspect financier, la gouvernance, les délais, le modèle actuel, la façon dont le processus va fonctionner et nous parlerons aussi du point 3 qui concerne la participation mondiale, le soutien linguistique et la localisation ou l'emplacement.

Donc ici nous allons voir ce que sont les noms de domaine internationalisés qui demandent une attention particulière du conseil d'administration pour les futures séries de nouveaux gTLD.

Alors, que fait l'organisation de l'ICANN actuellement ?

Je vous ai dit qu'il y avait beaucoup de choses qui commençaient, comme l'ODP, que tout cela était lié aux ressources, que cela signifie engager de nouvelles personnes, engager et former de nouvelles personnes sur les nouveaux gTLD et le rapport final.

Nous sommes aussi en train de soutenir le conseil d'administration et de planifier les discussions. Nous préparons un séminaire web pour la communauté qui aura lieu le 28 septembre. Nous verrons une révision détaillée d'un document de cadrage et nous verrons comment tout cela est organisé, comment toutes ces questions sont abordées et ce qu'on peut attendre de l'ODP.

Ensuite, outre ce document de cadrage, nous aurons un document qui va aborder différents thèmes du rapport final, qui va être diffusé à plusieurs endroits.

Donc voilà, je voulais m'assurer que vous étiez au courant de ce séminaire web qui va avoir lieu la semaine prochaine. Et puis, si vous voulez y participer pour connaître les résultats de cette phase de conception opérationnelle, vous avez aussi un lien avec les informations concernant tout ce que je viens de vous présenter. Ici, des références concernant les documents mentionnés dans cette présentation.

Et j'en ai terminé, je vais maintenant vous donner la parole pour les questions et commentaires.

Claudia, je vous passe le micro.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Karen. Nous allons attendre quelques instants pour voir si nos collègues ont des questions à poser. Je dirais que votre présentation a été très intéressante, donc nous vous remercions, commençons par cela.

Voyons maintenant s'il y a des questions qui vous sont destinées. Dev, je vois que vous avez la main levée. Allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. J'espère que vous m'entendez bien. Alors, d'abord je souhaite vous remercier pour cette présentation très intéressante, pour savoir ce qu'il se passe en ce qui concerne le programme de nouveaux gTLD.

Une des choses à laquelle At-Large a beaucoup participé dans le cadre du lancement du programme de nouveaux gTLD était la possibilité de présenter des objections aux différentes candidatures pour les nouveaux gTLD. Donc j'étais curieux de savoir s'il y avait eu des changements concernant la façon dont ces objections sont maintenant gérées, est-ce qu'il y a des changements dans ce domaine ?

KAREN LENTZ : Merci Dev. Alors, pour répondre à votre question concernant les objections, je me souviens que dans le cycle 2012 il y avait des considérations, on a donné un rôle à ALAC pour présenter des objections dans certains cas. Et pour ce qui est recommandé dans le rapport final, il n'y a pas de modification importante concernant ce processus d'objection et son fonctionnement. Il n'y a rien que l'on pourrait considérer comme un changement important. Donc pour les objections,

pour les différentes étapes qui doivent être mises en œuvre, pour les mécanismes d'appel quand on veut faire un appel.

Donc je dirais qu'il n'y a pas de changement important dans ce domaine.
Merci.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, je vois que Claire Craig a la main levée, Claire allez-y vous avez la parole.

CLAIRE CRAIG : Est-ce que vous pourriez nous montrer la diapositive sur laquelle on voyait le fonctionnement de la demande de candidature. Je dirais que c'est une très, très bonne présentation qui m'a vraiment permis de comprendre comment cela fonctionnait.

Donc ça m'a aidé à comprendre le travail du groupe de travail et les prochaines étapes.

Ma question serait la suivante, je pense que ce n'est pas vraiment le mandat de notre groupe, mais lorsqu'on regarde les différentes zones, les différentes régions, on voit l'Amérique Latine, l'Afrique et on voit que dans ces régions le niveau de candidature est très bas. Je sais que notre groupe de travail a recommandé un soutien aux candidats mais est-ce qu'il y a eu des études réalisées pour mieux comprendre pourquoi le niveau de candidature dans ces régions est si bas ?

Je pense que nous savons probablement d'où vient ce phénomène, mais je dirais : est-ce qu'il y a des études qui ont été effectuées pour savoir

pourquoi ces niveaux sont si bas et qu'est-ce qu'on peut faire pour augmenter le niveau de candidatures dans ces régions ? Merci.

KAREN LENTZ :

Oui, c'est une excellente question. Merci de l'avoir soulevée, vous n'êtes pas seule d'ailleurs.

Donc, par rapport à la première question, sur la question des études. Il y en a eu une qui faisait partie de l'équipe de révision sur la confiance, le choix du consommateur aux environs de 16/17. Donc ils nous ont commandité une étude qui a été effectuée par [inaudible] et qui a essayé de voir pourquoi est-ce que les gens ne s'étaient pas portés candidats, en essayant de voir ce qu'il s'était passé dans les régions où le nombre de candidatures était bas. Ils ont discuté avec les gens pour voir s'ils y avaient pensé et si non et bien quels étaient les facteurs qui les avaient poussés à envoyer une candidature ou non.

Le soutien au candidat est effectivement une des choses qui est souvent soulevée dans le cadre de ces discussions dans ces différentes régions. Mais il y a autre chose, c'est la communication. Et en particulier du point de vue du temps qu'il faut pour expliquer le DNS, pour expliquer les opportunités, pour expliquer tout ce qui est nécessaire pour se porter candidat pour un nouveau TLD.

Donc certaines des recommandations traitent de cette question de la sensibilisation et du fait qu'elle doit être démarrée bien à l'avance et, également en bonne connaissance des auditoires et du type d'entité, pour savoir si c'est quelque chose qui est pertinent et qui leur

correspond. Et comme je le disais, il faut démarrer cette communication très tôt.

Et puis il y a également la fourniture de moyens pour bien expliquer tout le processus de candidature et les exigences pour ceux qui, peut-être, sont nouveaux dans le monde l'ICANN, de manière à ce qu'ils puissent comprendre la terminologie et pourquoi certaines exigences sont nécessaires pour des raisons de sécurité, de stabilité, etc.

Donc il y a beaucoup de discussions par rapport au type de communication et par rapport aux autres moyens d'aider les candidats dans ces différentes régions.

J'espère que ceci répond à votre question.

CLAIRE CRAIG : Oui, tout à fait.

CLAUDIA RUIZ : Sergio, je ne sais pas si vous parlez ; mais on ne vous entend pas.

SERGIO SALINAS PORTO : Je crois qu'il y avait une main levée, non ? Non ? Très bien.

Karen, merci beaucoup pour cette présentation. C'était excellent, très utile. Il y a des commentaires dans le chat et il est vraiment bon de savoir qu'on peut compter sur vous pour parler de ce sujet qui nous intéresse. Donc merci.

Et nous allons maintenant continuer notre appel LACRALO. Merci Karen.

Donc j'essaye de voir où nous en sommes dans l'ordre du jour. Un petit instant. Donc les responsables de groupes de travail doivent maintenant faire leur mise à jour. Nous avons d'abord Sylvia, les femmes doivent passer en premier, notre responsable du groupe multilinguisme et IDN ainsi que l'acceptation universelle. On vous cède la parole.

SYLVIA HERLEIN :

J'espère que vous m'entendez, j'espère que c'est bon.

Bonjour, bonsoir à tous. Je suis là en tant que responsable du groupe de travail sur les IDN et l'acceptation universelle et je souhaite vous dire qu'il y a soudainement beaucoup de travail dans notre groupe.

Et donc l'acceptation universelle, comme vous vous l'imaginez, intéresse énormément de monde. Donc il y a énormément de personnes impliquées dans le groupe et en-dehors et il y a des personnes qui ne sont pas membres du groupe mais qui travaillent sur cette question de l'acceptation universelle.

Vous savez peut-être que Vanda a fait une présentation à l'ALAC sur cette question de l'acceptation universelle dans la région Amérique Latine, dans notre région donc. Elle a également parlé de l'avenir. Donc que faut-il faire pour réussir dans ce domaine.

Et donc étant donné que ceci a été traduit, je pense que nous pouvons l'utiliser et je vais essayer de proposer ce cours.

Il y a également un webinaire qui a été préparé et donc nous allons contacter des FSI de la région et nous allons essayer de trouver un moyen de mettre ceci en place.

Il y a eu un webinaire donc, le 30 aout, nous avons travaillé avec le [Sia Base] au Nicaragua, ils ont appris que ce cours était disponible et ont souhaité l'utiliser. Les représentants de [Sia Base] sont en contact sur ce webinaire avec [ComTelCa] qui est la commission régionale des télécommunications. Donc il y a beaucoup de pays, le Mexique, le Guatemala, le Salvador, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama et la République Dominicaine. Tous ces pays font partie de cette commission. Et le nouveau président, donc Pérez, est en contact avec nous et nous a demandé s'il était possible de refaire notre cours pour leur groupe.

Nous allons donc entrer en contact avec les ALS des différents pays que je viens de mentionner, nous allons les mettre en lien en fait avec la commission de manière à ce que les ALS, les utilisateurs finaux, soient en contact et qu'ensemble ils puissent mettre en place une activité.

Je pense que de cette manière les besoins des utilisateurs finaux seront bien compris et que c'est une bonne démarche.

En ce qui concerne les utilisateurs, après le cours du mois de septembre il y aura le 21 octobre une présentation de 90 minutes avec Daniel [Thing]. Nous vous enverrons les brochures de manière à ce que vous puissiez inviter les différents membres des ALS pour qu'ils puissent participer à ce cours qui donc cible les utilisateurs. Donc, encore une fois il s'agit d'un cours sur l'acceptation universelle.

Enfin, nous avons déjà annoncé que nous allons mettre en place un cours pour les techniciens et donc nous allons travailler avec les différentes RALO pour présenter ce cours. NARALO a déjà participé et organise ce cours pour le 22 janvier, me semble-t-il. Donc ils vont

employer le même format, le cours que nous avons, et je crois que ce sera à la fois en français et en anglais.

Donc voilà en ce qui concerne l'acceptation universelle les nouvelles.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci Sylvia. Nous allons passer la parole maintenant à Marcelo Rodriguez qui va nous faire un point sur le groupe de travail sur la communication. Marcelo, j'espère que vous êtes là, allez-y, vous avez la parole.

MARCELO RODRIGUEZ : Bonsoir, bonjour à tous. Je vous salue tous, merci d'être avec nous et merci de me donner cette opportunité de vous parler de ce que nous faisons au sein du groupe de travail sur la communication.

Cela a été mentionné dans le point précédent, par ma collègue sur les procédures ultérieures, nous avons travaillé jour et nuit pour produire le bulletin numéro 3. Nous avons reçu des contributions et nous souhaitons vous remercier.

Mais nous avons besoin de davantage de participation. Je vous l'ai déjà dit, mais nous avons l'opportunité d'être en contact avec toute la région, de participer, de donner la perspective des différentes ALS qui sont impliquées au sein de LACRALO, donc nous allons renvoyer l'email que nous avons déjà envoyé de manière à ce que vous soyez un petit peu au courant, pour vous rappeler tout ceci.

Nous le ferons après l'ICANN 72 parce que nous sommes en train de préparer une mise à jour. Nous avons des contributions mais nous avons

besoin d'autres contributions. Tout ceci prend du temps. Mais en fait il suffit d'une page qui pourrait être ajoutée au bulletin d'information.

Lors des réunions sur la communication, autant que possible, l'idée c'est de préparer des articles assez courts étant donné tout ce qu'il se passe et tout ce à quoi nous sommes confrontés dans le monde, avec la pandémie et l'importance du travail que nous avons. Donc on se disait que peut-être on aurait pu faire un questionnaire universel. Et nous avons d'ailleurs fait une présentation là-dessus. Au sein de la région, il y a différentes activités, au sein des RALO, et donc l'idée c'est de faire un résumé des différentes présentations.

Par ailleurs, et je prends également en compte le temps que nous avons, nous avons en fait lundi une présentation sur un média alternatif, vous pouvez écouter. Et donc c'est une émission qui parle des utilisateurs de l'internet et vous pourrez tous participer.

Donc je rappelle, c'est donc une émission radio de 7 h à 8 h si vous souhaitez participer.

Bien, Mariano Quiroga est ici avec nous, je crois qu'il était là au début de l'appel, peut-être qu'il n'est plus là, mais on va essayer de parler de la communication interne, des réseaux sociaux, etc. Nous avons préparé un plan de communication lié aux réseaux sociaux pour notre équipe. Donc l'objectif est de nous créer une identité et nous voulons proposer une vision de valeur. Mariano est responsable des couleurs de notre organisation. Nous voudrions donc ajouter un contenu numérique, nous allons essayer de l'harmoniser, de le peaufiner et nous allons faire une analyse [inaudible] qui va analyser les menaces et autres de façon à ce qu'il y ait de nouveaux participants qui puissent rentrer.

Et notre objectif est d'utiliser la méthodologie de [SMART], donc atteignable, mesurable, pouvant être suivi, etc.

Et d'autres idées pour utiliser différents contenus, différents canaux pour définir tous ces différents aspects, le format, les indicateurs de performance dont nous avons besoin aussi. Et puis nous voulons utiliser la même littérature. Nous devons aussi voir quels sont les points importants du mois et c'est pour cela que c'est important pour les ALS, les ALS doivent avoir un processus pour la communication parce que c'est quelque chose qui ne va pas dépendre d'une seule personne, mais toutes les personnes vont avoir une participation.

Donc nous avons des discussions et nous en avons parlé avec Mariano, que je remercie pour la possibilité qu'il m'a donnée de participer à ce groupe de travail de LACRALO.

Voilà, je vous laisse la parole.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci Marcelo pour ce rapport. C'est un très bon rapport, je vois la main d'Alejandro qui est levée. Allez-y.

ALEJANDRO PISANTY : Bonjour à tous. D'abord je souhaite féliciter tous ceux qui ont participé à cette dernière activité qui vient d'être présentée. Et je vous félicite aussi pour ce projet.

Il y a quelques années j'ai eu la possibilité de travailler avec [ComTelCa] parce que le gouvernement mexicain nous avait permis de travailler ensemble avec l'ICANN pour la région. Je pense que tous les

responsables sont toujours les mêmes, donc bravo. Notre objectif ici est de travailler de façon concrète et de vérifier que tout vise les opérations d'internet et les problèmes liés à internet. Ce seront des défis, il y aura des surprises, mais nous pouvons peut-être travailler avec cette équipe pour mieux comprendre ce qu'il se passe. Je crois que c'est un bon objectif parce que c'est une manière de travailler au niveau de notre région.

Et puis il y a un point ici : nous devons nous focaliser sur l'acceptation universelle et nous devons avoir le système des IDN qui soit assigné. Par exemple, pour le Guatemala c'est important. Par exemple on peut essayer de contacter l'équipe, Carlos – qui était l'inventeur au Guatemala – c'est un ingénieur qui est à la retraite et qui travaille dans les services de consulting. Et pour le Costa Rica, je crois qu'il nous faut faire très attention lorsqu'on travaille avec des organisations qui sont en contact avec [TelCa] et peut-être que nous devons en parler avec nos collègues d'ISOC.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci Alejandro, merci pour votre soutien. N'hésitez pas à contacter Sylvia, essayer de tirer le meilleur profit de tous ces contacts pour avoir une bonne approche.

Maintenant nous allons donner la parole à Sindy Obed qui va nous parler des différents commentaires faits par les membres d'ALAC. Sindy, est-ce que vous êtes sur la ligne et connecté ?

SILVIA VIVANCO : Oui, je crois que Sindy est connecté.

SERGIO SALINAS PORTO: Vous avez la parole alors.

SINDY OBED : Merci de m'accorder la parole et bonsoir à tout le monde et merci pour l'invitation.

Je vais tout simplement rapprocher de l'accord final de la spécification temporaire pour les données gTLD phase 2A du processus accéléré d'élaboration de politique. Je peux souligner le commentaire de l'ALAC à ce propos.

Donc au sein de l'ALAC nous reconnaissons le travail de l'équipe EPDP phase 2 A mais nous estimons que la phase 2A n'a pas correctement rempli son mandat. Donc le résultat est que l'importance des données d'enregistrement pour divers membres de la communauté, tels que les agences de [inaudible], les consommateurs, les autorités chargées de l'application de la loi, les enquêteurs en cybersécurité et le rôle crucial qu'elles jouent pour la protection des utilisateurs finaux, des [inaudibles], des entreprises et de l'ensemble de la population en ligne n'a pas pu être correctement abordée. La [rédaction] de données qui ne sont pas protégées par les lois sur la protection des données ne permet pas de trouver le bon équilibre.

Donc dans notre déclaration au sein de l'ALAC nous sommes préoccupés surtout par les aspects qui tournent autour de [inaudible] et de distinction entre les données des personnes morales et physiques. Ne pas imposer l'utilisation de l'élément de données commun par toutes les

parties contractantes. On remarque aussi le manque de moyens pour contacter les déclarants. On a des soucis aussi avec le processus.

Donc pour le processus, nous sommes préoccupés par le fait que tout au long de cet EPDP l'accent a été exclusivement mis sur les projets projetés, sur le processus projeté, les garanties [inaudible] avec un impact important sur la capacité de déterminer et de commander une bonne politique. Et les exemples, par exemple les délais qui ne permettent pas une délibération avec les [groupes] soutenant cet EPDP, et détermination du champ d'application qui exclut certaines choses : elles ne sont pas explicitement mentionnées dans les instructions de la [GNSO] mais permettent à tout [inaudible] comme par exemple la [inaudible] sur le protocole [inaudible]. Et aussi suspension du débat sur la [inaudible] avec les promesses [inaudible] mais sans jamais le faire. Et encore des nombres de preuves incohérentes qui permettent à certains arguments d'être rejetés tandis que d'autres sont maintenus.

Donc nous regrettons que l'EPDP n'ait pas réussi à conclure sur les méthodologies permettant de mieux gérer l'anonymisation ou la pseudonymisation des adresses email. Cela étant...

[INTERPRÈTE] :

Sindy, excusez-moi de vous interrompre, mais je vous entends très mal, est-ce que vous pouvez vous éloigner du bruit, parce que je ne comprends vraiment pas. Merci.

SINDY OBED :

Est-ce que ça va mieux maintenant ? Oui ? D'accord.

Donc nous regrettons malheureusement que l'EPDP n'ait pas réussi à conclure sur les méthodologies permettant de mieux gérer l'anonymisation ou la pseudonymisation des adresses email de contact. Cela étant le cas, nous nous retrouver avec les [inaudibles] de la phase 1 permettant l'anonymisation, mais en l'absence de cela permettant le formulaire web pour le contact.

Depuis l'achèvement de la phase 1 il est devenu évident que certains bureaux d'enregistrement utilisent un type de formulaire web qui ne permette aucune communication utile avec un bureau d'enregistrement.

Par exemple, le type n'est pas imposé de distinction entre les données relatives entre personnes morales et physiques, on a remarqué que le RGPD ne protège pas les personnes morales. Et nous considérons que [inaudible] RGPD de l'UE qui dit que ce règlement ne couvre pas les données à caractère personnel qui concerne les personnes morales, en particulier les entreprises constituées en personnes morales, y compris le nom et la forme de la personne morale, le nom et les coordonnées de la personne morale.

En résumé, nous avons apprécié le rapport final de la spécification temporaire pour les données d'enregistrement gTLD phase 2A du processus accéléré d'élaboration de politique et [inaudible] nous croyons qu'il n'a pas correctement remplis sont mandat, donc nous croyons que beaucoup reste à faire et nous restons préoccupés par les aspects précités.

Merci beaucoup et j'espère que vous m'avez [inaudible], il y avait beaucoup de bruit.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci Cindy pour cette mise à jour, merci de nous maintenir au courant concernant les activités d'ALAC. Est-ce qu'il y a des questions ou commentaires ? Si ce n'est pas le cas, nous passerons au prochain point de notre ordre du jour. Il s'agit de la mise à jour régionale qui va être brève.

Et comme j'ai beaucoup de travail en ce moment, à cause des élections et autres, il y a deux collègues dans notre région qui travaillent avec nous, nous sommes en train d'organiser le processus pour les élections, donc nous n'avons pas assez de temps et je pense qu'à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine nous aurons une réunion avec les membres du conseil et nous allons aborder différents thèmes.

Premièrement Augusto et Claire vont assumer leurs nouvelles responsabilités et fonctions, président élu et autres. Nous allons travailler avec eux pendant deux ans.

Il y a un autre thème que je voudrais aussi mentionner, que nous devrions discuter. Le conseil va avoir une réunion avec [inaudible] pour voir comment fonctionnent les choses.

Aujourd'hui nous avons eu une réunion avec Goran Marby, notre PDG d'ICANN et il a mentionné certains thèmes importants pour lesquels la réunion de Puerto Rico va être importante. Puerto Rico traverse une situation compliquée et on ne comprend pas vraiment très bien certaines choses et nous n'allons pas pouvoir nous réunir en réunion présentielle au mois de mars lors de la prochaine réunion. Donc il va y avoir une délégation qui doit se rendre à Puerto Rico pour aborder

certaines thèmes liés aux réunions publiques de l'ICANN qui n'ont pas lieu à cause de la pandémie. Et nous voudrions qu'il y ait une réunion donc en face à face, mais je pense que ça va être difficile. Donc vu les discussions que nous allons avoir concernant cette réunion, comment est-ce que nous allons travailler dans le futur...

Je vois que Silvia a la main levée, vous voulez prendre la parole ?

SILVIA VIVANCO :

Oui, Sergio, si vous me le permettez. Je voudrais ici éclaircir un point. Je l'ai déjà dit mais nous sommes en train d'analyser la possibilité d'avoir une réunion en face à face et nous sommes en train d'attendre que les discussions avec le conseil aient lieu, nous n'avons pas encore une décision officielle de prise. Donc nous attendons d'autres décisions finales. Pour le moment nous ne pouvons pas dire que cette réunion a été annulée.

SERGIO SALINAS PORTO:

Oui, vous avez raison, je suis un peu pessimiste peut-être. Mais après la réunion j'ai commencé à lire et à regarder la carte du Covid dans le monde entier et je pense qu'il y a quand même une possibilité de miracle, la situation aux États-Unis s'améliore et nous aurons peut-être la possibilité d'avoir une réunion en présentiel.

En tout cas nous devons en parler, nous devons attendre la discussion avec le conseil, la décision, et nous devons voir ce que nous faisons et comment nous allons continuer à travailler si cette réunion ne peut pas avoir lieu en forme présentielle.

Nous avons déjà reporté l'académie de l'ICANN en espagnol donc nous allons devoir repenser nos activités et voir ce que l'on fera pour ce qui est de l'assemblée.

Donc, cela dit, maintenant la réunion avec le conseil à laquelle va assister un petit groupe formé de Claire, moi-même, Augusto et autre, est importante. Nous allons, Claire et les différents collègues qui ont accordé qu'ils allaient assumer ces fonctions, participer à cette réunion au cours de laquelle ils vont assumer leurs nouvelles fonctions, ils vont devoir travailler sur différentes activités. Et je crois que ce seront d'excellents collègues que nous allons avoir, qui vont être d'excellents leaders et qui vont être excellents pour ces responsabilités qu'ils vont devoir assumer.

J'en ai terminé et je donne la parole à la prochaine personne qui voudra la prendre.

ALEJANDRO PISANTY :

Merci. J'ai un commentaire concernant la réunion en présentiel dont vous parliez. Nous sommes en train de traverser un processus dans lequel différents vaccins sont appliqués en fonction des pays mais certains vaccins ne sont pas reconnus partout. Par exemple, en Amérique Latine, on vaccine beaucoup avec le vaccin russe qui s'appelle Spoutnik et ce vaccin n'est pas reconnu. Donc je pense que nous allons avoir des vaccins qui vont arriver de Cuba et d'ailleurs, ce qui signifie que l'on ne peut pas choisir le vaccin que l'on va recevoir puisque c'est une décision du gouvernement.

Donc si vous avez reçu un vaccin qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas considéré comme tel aux États-Unis, ça va être un problème. Donc je crois qu'il va falloir tenir compte de cela aussi, nous devons donc penser à la possibilité d'organiser une réunion en hybride.

SERGIO SALINAS PORTO: Oui, je dirais que c'est une question de marketing. Et les restrictions concernant les vaccins concernent des compagnies pharmaceutiques avant toute chose.

ALEJANDRO PISANTY : Oui, peu importe les raisons, ce qui est sûr c'est que certaines personnes ne pourront pas se rendre dans certaines régions si elles n'ont pas certains vaccins acceptés et autorisés.

Donc on va aussi avoir besoin de faire une quarantaine, ce qui va être très compliqué.

SERGIO SALINAS PORTO: Oui, tout à fait d'accord. Il y a différents essais cliniques qui ont été publiés, mais il n'empêche que certains vaccins ne sont pas autorisés. Ce sont des questions de marketing, mais nous ne pouvons rien y faire, ce n'est pas nous qui prenons ces décisions.

Est-ce qu'il y a des divers ?

S'il n'y a pas d'autres commentaires, je dirais que nous avons terminé notre réunion avec 5 minutes d'avance.

Je vais ajouter qu'aujourd'hui lorsque j'ai parlé du séminaire web qui va être organisé, il y a aussi un questionnaire qui accompagne ce séminaire et je vous demanderai d'y répondre.

J'en ai terminé, merci, j'espère qu'on se retrouvera bientôt, et j'espère que cette pandémie sera terminée. Merci à tous et au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]